

**Sehr geehrte Kundin,
sehr geehrter Kunde,**

vielen Dank für den Kauf dieses Akkus für die Action Cam DV-4017. Hinweise zum Einsetzen des Akkus entnehmen Sie bitte der Bedienungsanleitung des Mobilgerätes.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung aufmerksam durch und beachten Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie den Reserve Akku optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- Li-Ion-Akku
- Bedienungsanleitung

Technische Daten

Kapazität	1.050 mAh
Spannung	3,7 V
Max. Ladespannung	4,2 V
WEEE-Reg-Nr.	DE 60771113



ACHTUNG

Nur für Action Cams

DV-4017.WiFi / DV-3217.WiFi /

DV-1212 & V2 einsetzbar



HINWEIS

Der Akkus muss nach dem Einsetzen zuerst vollständig aufgeladen werden.

Wichtige Hinweise zu Akkus und deren Entsorgung

Gebrauchte Akkus gehören **NICHT** in den Hausmüll. Als Verbraucher sind Sie gesetzlich verpflichtet, gebrauchte Akkus zur fachgerechten Entsorgung zurückzugeben.

Sie können Ihre Akkus bei den öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde abgeben oder überall dort, wo Akkus der gleichen Art verkauft werden.

- Achten Sie unbedingt auf die richtige Polarität des Akkus. Ein falsch eingesetzter Akku kann zur Zerstörung des Gerätes führen - Brandgefahr.
- Soll der Akku längere Zeit aufbewahrt werden, empfiehlt sich eine Restkapazität von ca. 40 – 60 % des Ladevolumens. Vermeiden Sie am Lagerort direkte Sonneneinstrahlung. Die ideale Temperatur beträgt 10 – 20 °C.

- Versuchen Sie nicht, den Akku zu öffnen, auseinander zu nehmen oder zu reparieren.
- Setzen Sie den Akku keinen Temperaturen über 60 °C aus.
- Der Akku darf nicht gedrückt, eingestochen, kurzgeschlossen oder in Feuer oder Wasser geworfen werden.



Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette batterie de recharge pour votre caméra sport. Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Batterie lithium-ion
- Mode d'emploi

Caractéristiques techniques

Capacité	1050 mAh
Tension	3,7 V
Tension de charge max.	4,2 V
Numéro d'enregistrement WEEE	DE 60771113



ATTENTION !

Cette batterie ne doit être utilisée qu'avec le modèle Action Cam DV-4017.WiFi / DV-3217.WiFi / DV-1212 & V2.



NOTE :

Une fois mise en place, la batterie doit être rechargée entièrement.

Consignes importantes sur les batteries et leur recyclage

Les batteries usagées ne doivent **PAS** être jetées dans la poubelle de déchets ménagers. La législation oblige aujourd'hui chaque

consommateur à jeter les batteries usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet. Vous pouvez déposer vos batteries dans les lieux de collecte des déchets municipaux et dans les lieux où elles sont vendues.

- Respectez toujours la polarité de la batterie. Un mauvais sens d'insertion de la batterie peut endommager l'appareil. Risque d'incendie.
- Si vous pensez ne pas utiliser la pile/batterie durant une longue période, nous vous recommandons de la laisser chargée à environ 40 % de sa capacité. Ne les stockez pas dans un endroit exposé aux rayons directs du soleil. La température idéale du lieu de stockage est comprise entre 10 et 20 °C.
- Ne tentez pas d'ouvrir la batterie, de la démonter, ou de la réparer.
- N'exposez pas la batterie à des températures supérieures à 60 °C.
- La batterie ne doit pas être pressée, percée, court-circuitée, jetée au feu ni jetée dans l'eau.

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Lisez-le attentivement et conservez-le afin de pouvoir le consulter

en cas de besoin. Le cas échéant, transmettez-le avec le produit à l'utilisateur suivant.

- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur.

